

Entraînement bac

A l'aide de vos connaissances et des documents, vous mettrez en évidence les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle depuis la seconde moitié du XX^e siècle.

La première évolution de la structure socioprofessionnelle est la diminution drastique de la part des indépendants, qui représentaient 25 % des emplois en 1954 et seulement 8 % en 2017.

L'emploi salarié a donc fortement augmenté, ce qu'on appelle la « salarisation ». Cela s'explique en particulier par un affaiblissement des petites entreprises agricoles, artisanales ou de commerce, et un mouvement de concentration des entreprises au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Le secteur le plus touché par ce mouvement a été l'agriculture : si la part des indépendants des secteurs secondaires et tertiaires (les artisans, commerçants, chefs d'entreprise) a diminué de moitié, la part des agriculteurs exploitants a, quant à elle, été divisée par 8 sur la période.

La deuxième évolution est la montée des emplois tertiaires et la baisse relative des emplois agricoles et industriels. Cette tertiarisation est double. Il y a d'abord eu une tertiarisation des emplois, c'est-à-dire que les emplois du tertiaire ont augmenté : le secteur tertiaire (des services) concentre désormais près de quatre emplois sur cinq. Mais il y aussi eu une tertiarisation des activités, c'est-à-dire que même dans les secteurs primaire et secondaire, les emplois de service ont augmenté, comme par exemple les emplois de managers, de commerciaux, d'administrateurs dans des entreprises industrielles : la part des employés dans la population active a été multipliée par 1,5 entre 1954 et 2017, celle des professions intermédiaires par 2, et celle des cadres par 3,5. En parallèle, la part des ouvriers a été divisée par 2.

La troisième évolution est la montée de la qualification des emplois. Du fait du progrès technique, notamment l'informatique, de la massification scolaire et de la mondialisation, la part des emplois qualifiés et très qualifiés a augmenté dans l'emploi total en France. En parallèle, la part des emplois manuels peu qualifiés a diminué. Cependant, cette montée des emplois qualifiés a aussi entraîné une augmentation des emplois de service peu qualifiés, pour faire face à la demande croissante de services de ces travailleurs qualifiés mieux rémunérés. La part des CPIS dans l'emploi en France, a augmenté, entre 1982 et 2018 de 13 points de pourcentage environ passant de 7 % environ à 20 % environ, alors que celle des ouvriers non qualifiés a été divisée par 2 passant de 14 % à 7 % environ.

Enfin, la population active a également évolué, puisque le taux d'activité des femmes a fortement augmenté durant la période : il a été multiplié par deux entre 1968 et 2016, et c'est maintenant les deux tiers des femmes en âge de travailler qui ont un emploi ou sont en recherche d'emploi. Le travail féminin se concentre surtout dans le secteur tertiaire, qui emploie 9 femmes sur 10.